

PROCES-VERBAL DE MESURAGE

L'an deux mille quinze, le 16 décembre 2015

Je soussigné, Luc CORDIER, géomètre-expert immobilier, légalement admis et assermenté en cette qualité auprès du Tribunal de Première instance séant à Charleroi, inscrit au conseil fédéral des géomètres sous le n°geo040098, domicilié rue Jean Govaerts, 18 à 6230 PONT-A-CELLES.

Déclare avoir procédé au mesurage et bornage de la partie de la parcelle bâtie sise rue des Jonquilles à Seneffe, cadastrée ou paraissant l'être sous la 1° division, section C, parcelles 66m3 - 66v10 partie

Propriété de:

Les Jardins de Wallonie  
Rue du Cheval Blanc, 55  
6238 PONT-A-CELLES (Luttre)

La parcelle est reprise au plan ci contre à l'échelle du 1/200, et à une contenance totale de

S= 2A 29Ca 63

La parcelle est destinée à être vendue.

RAPPEL DE PLAN(S)

Néant.

CONDITIONS SPECIALES

La bande de terrain située entre le trottoir et la limite de propriété définie au plan ci-contre reste la propriété de la commune de Seneffe (domaine public) mais sera entretenue en bon père de famille par le nouveau propriétaire du bien vendu.

Tous les câbles, canalisations, éléments s'y rapportant tant enterrés que visibles, situés sur la parcelle vendue ne peuvent en aucun cas subir de modification, ils restent propriétés des organismes gestionnaires privé ou public. Ils constituent donc une servitude.

Ma mission terminée, j'ai dressé le présent procès-verbal de mesurage à la date que dessus pour valoir et servir ce que de droit.

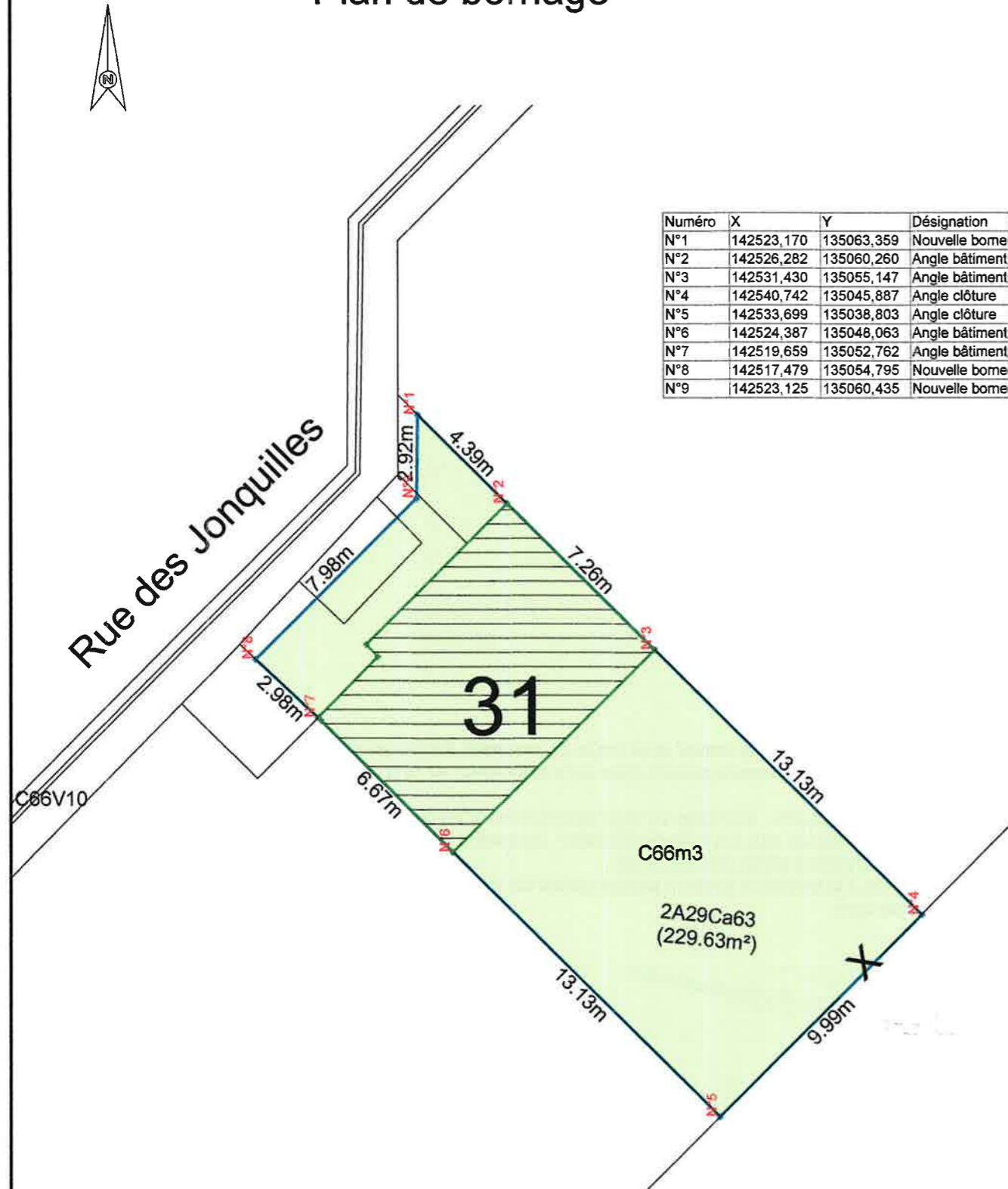


Luc CORDIER  
Géomètre.

COMMUNE DE SENEFFE section de Seneffe  
1° DIVISION - Section C

Parcelles 66m3 - 66v10 partie

Plan de bornage



Ech 1/200



Service Public  
Fédéral  
FINANCES

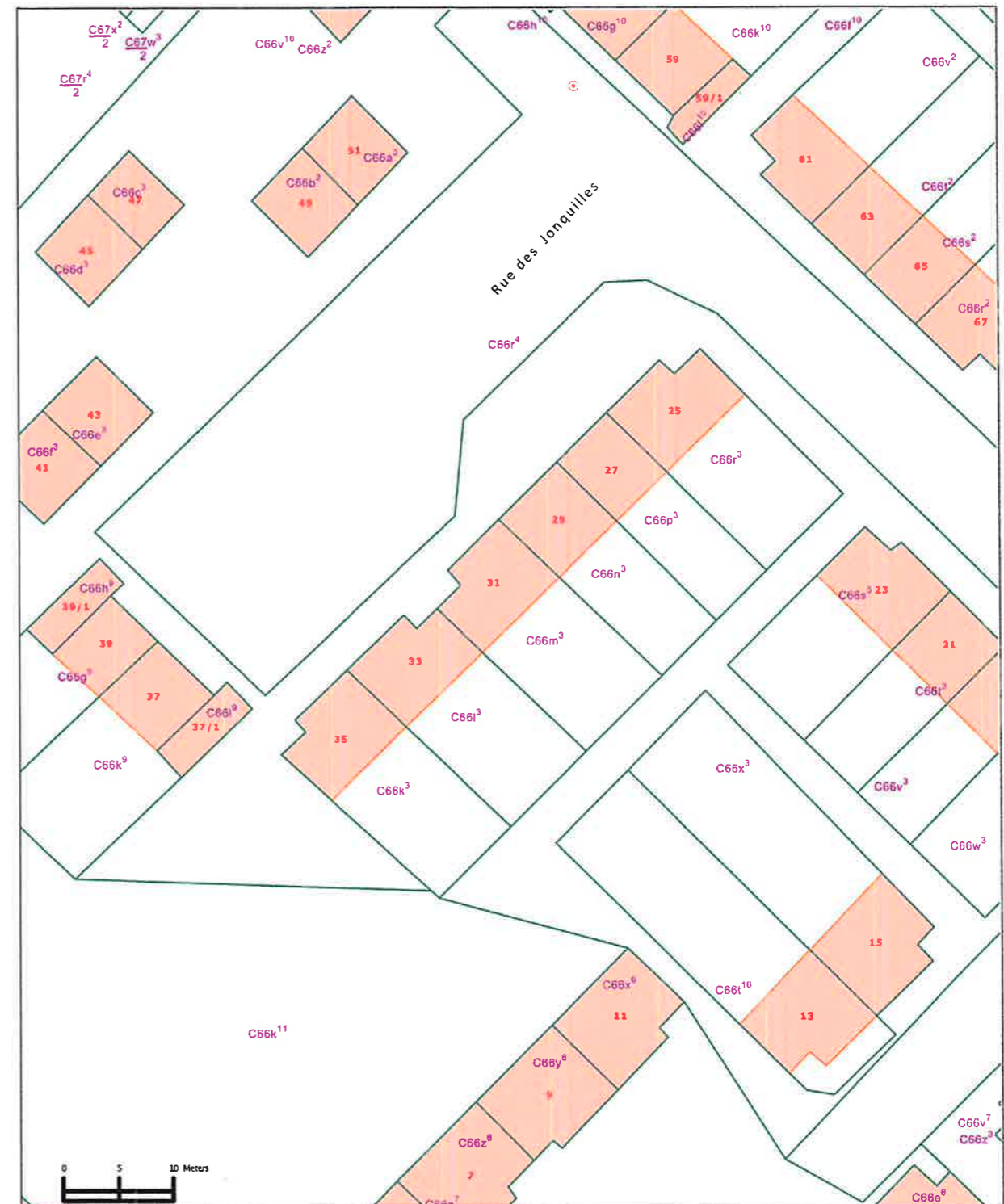
Jonquille 31

Centré sur: SENEFFE 1 DIV/SENEFFE/

Administration générale de la Documentation patrimoniale

Situation Dernière situation fiscale. (01.01.2015)

Echelle: 1/500



.be